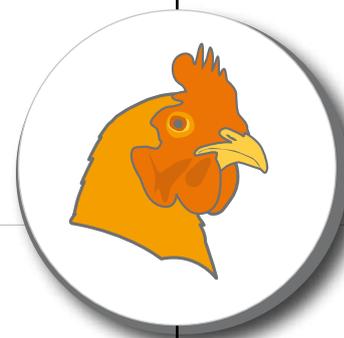


# La lettre

## Synthèse élevage



L'information des éleveurs de volailles

## Sommaire

### Page 2

Désinfectant SPECTRAGEN®  
assurer une biosécurité renforcée  
sécurisée

### Page 6

Les désinfectants d'élevage  
Aspects réglementaires



## Édito

### La biosécurité renforcée Pourquoi lancer un nouveau désinfectant ?

La désinfection est un élément important de la biosécurité. Elle permet de maintenir le niveau sanitaire de l'élevage en brisant la contamination entre deux bandes successives, et également de protéger l'élevage des contaminations extérieures (pédiluve, rotoluve ...). La limitation de l'usage des antibiotiques d'un côté, les risques sanitaires de l'autre (cf. épizootie d'Influenza en canard) obligent l'éleveur à mettre en place des mesures de biosécurité efficaces. Depuis plus de 20 ans, Synthèse Élevage vous accompagne dans cette démarche. Avec le lancement du **SPECTRAGEN®**, nous souhaitons poursuivre notre action et continuer à vous proposer des solutions adaptées aux contraintes d'aujourd'hui et de demain.

**SPECTRAGEN®** est un nouveau désinfectant entièrement conçu et développé par Synthèse Élevage. C'est un produit moderne, efficace et économique.

Les désinfectants font partie des biocides et sont soumis à une réglementation européenne qui se met en place depuis 10 ans et qui devrait aboutir à des AMM\* définitives d'ici 2 à 3 ans. Nous avons voulu avoir une formule qui réponde à ces exigences européennes, gage de qualité et de pérennité.

La désinfection est une tâche difficile, pénible, chronophage mais essentielle pour maintenir les performances de l'élevage et pour éviter la propagation des maladies au sein de l'élevage. L'homologation du produit permet de mesurer avec précision la performance du désinfectant sur les différents types de contaminants (bactéries, virus, champignons). Les tests de laboratoire simulent les conditions rencontrées en

élevage (présence de matières organiques, température à 10°C ...). Cependant, l'application du produit est forcément différente. On conseille à l'éleveur une dose de désinfectant exprimée en pourcentage. Mais qui connaît la concentration de son désinfectant dans la mousse dans le cas d'une application au canon à mousse ? Il y a un véritable travail de formation et d'information que Synthèse Élevage a toujours priorisé auprès des éleveurs pour expliquer concrètement quelle quantité de désinfectant appliquer ou comment régler son matériel.

Le coût de la désinfection peut être optimisé en pulvérisant la quantité nécessaire pour sécuriser la désinfection tout en évitant de gaspiller du produit dans la fosse. Le contrôle de la désinfection sur les bactéries permet d'évaluer la qualité du travail. Elle ne préjuge pas de l'efficacité sur les virus mais donne une première approche intéressante. En cas de résultat négatif, c'est l'occasion de revoir l'ensemble de la démarche nettoyage désinfection pour déterminer le point faible à améliorer. En cas de résultat positif, c'est la garantie de l'efficacité de la méthode. Synthèse Élevage est à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche. La maîtrise de la fabrication du produit nous permet désormais de vous proposer un prix plus économique car notre objectif est de sécuriser la désinfection au moindre coût.

Vous pourrez lire dans cette lettre un point précis sur la réglementation des biocides, ainsi que le résultat des nombreux essais que nous avons mené en élevage.

**Patrick PUPIN**

Dr Vétérinaire - Gérant

\* Autorisation de mise sur le marché



# Désinfectant SPECTRAGEN® assurer une biosécurité renforcée

SPECTRAGEN® est le nouveau désinfectant préconisé par Synthèse Élevage. Le produit a été testé en laboratoire mais aussi en élevage pour juger non seulement de son efficacité mais également de sa praticité en conditions réelles.

Les tests d'homologation des produits biocides sont effectués dans un cadre d'essais de laboratoire très rigoureux et précis.

Pour SPECTRAGEN®, les tests "In vitro" ont été réalisés en conditions de "saletés hautes" afin de garantir son efficacité en situation d'élevage, c'est-à-dire en présence de matières organiques persistantes malgré le lavage.

Il nous a semblé essentiel de tester SPECTRAGEN® dans le contexte réel des élevages et de répondre techniquement à certaines questions qui restaient en suspens sur le terrain.

Nos préoccupations étaient certes l'efficacité de la désinfection, mais également la pénibilité du travail, les gains de temps possibles et la protection des utilisateurs en termes de temps d'exposition.

Pour cela, plus de 2 000 données ont été analysées. Voici ce que l'on peut en dire...

## 1-Détergent, gage de gain de temps

À la question : « Utilisez-vous un détergent avant de laver ? », les réponses sont souvent : « Non, j'ai un bon laveur haute pression » et « Je n'ai pas le temps de l'appliquer ! ».

### Qu'en est-il réellement ?

Trois bâtiments ont été divisés en trois zones différentes :

- La partie "Témoin" est lavée sans détergence préalable.
- Un détergent est appliqué dans les 2 parties "Essai" : soit DECAGEN® à 1,5 % (dose d'homologation), soit FOMAX® à 2 %.

Les temps de lavage et les quantités d'eau ont été mesurés, ainsi que la qualité de lavage (note visuelle, mesurée avec des chiffonnettes).



Méthode visuelle de mesure de la qualité du lavage

## Réalisation de tests comparatifs dans les mêmes conditions (matériel identique, chez le même éleveur)

Pour 3 000 m <sup>2</sup> de surface déployée	Témoin	DECAGEN®	FOMAX®	Gains
Temps d'application à la lance à mousse (h)	0	1	1	+ 36 %
Temps de lavage (h)	8,3	4,3	4,3	
Quantité d'eau (l)	14 000	6 700*	6 400*	de + 52% à + 54 %

\* Volume d'eau de lavage + volume d'eau détergent

## Conclusion

Pour un même résultat de propreté, l'éleveur passe presque 50 % de temps en moins pour laver son bâtiment en utilisant un détergent (DECAGEN® ou FOMAX®). Le temps d'application du détergent à la lance à mousse Synthèse Élevage est en moyenne de 1 heure pour un 1 000 m<sup>2</sup>.

### Avantages du détergent (DECAGEN® ou FOMAX®)

- Gain de temps considérable.
- Moins de pénibilité au lavage.
- Économie d'eau.
- Attaque et déstructuration du biofilm.

## 2-Peut-on atteindre les germes présents sur les matériaux rugueux ou les aspérités dans les bâtiments ?

Trois bâtiments ont été lavés après l'enlèvement du fumier. La désinfection a été effectuée avec SPECTRAGEN® à la lance à mousse Synthèse Élevage, à la concentration de 0,6 %.

Des prélèvements ont été effectués sur 3 types de matériaux :

- Lisses (fibrociment, panneau sandwich, métal, plastique),
- Rugueux (béton rugueux, bois),
- Béton lisse.

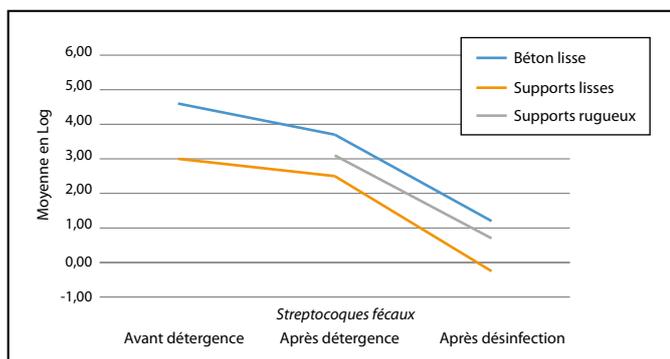
Le comptage des streptocoques fécaux a été effectué sur un pool de 16 écouvillons, frottés chacun sur une surface de 81 cm<sup>2</sup>.



**Interprétation des résultats**  
(proportionnelle aux normes admises pour les géloses Slanetz)

Nombre de streptocoques fécaux Boîte de Slanetz (surface de 33,17 cm <sup>2</sup> )	Note	16 écouvillons (surface de 1 296 cm <sup>2</sup> )
> 51	Très Mauvais	> 2 000
26 - 50	Mauvais	1001 - 2000
10 - 25	Assez bon	351 - 1000
3 - 9	Bon	81 - 350
0 - 2	Très bon	0 - 80

**Résultats**



Streptocoques fécaux (UFC/ml)	Avant détergence	Après détergence	Après désinfection	Interprétation
Béton lisse	10 <sup>4</sup>	10 <sup>3</sup>	10 <sup>1</sup>	Très bon
Supports lisses	10 <sup>2</sup>	10 <sup>2</sup>	10 <sup>-1</sup>	Très bon
Supports rugueux	-	10 <sup>3</sup>	10 <sup>1</sup>	Très bon

**Conclusion**

La détergence a remis en suspension des germes inaccessibles, préparant ainsi l'activité désinfectante. **Malgré une charge bactérienne avant lavage plus importante sur les bétons lisses (soubassements), les résultats de désinfection avec SPECTRAGEN® sont excellents.**

**3-On me conseille d'appliquer 300 ml/m<sup>2</sup> de solution désinfectante. J'utilise un pulvérisateur, mais il y a beaucoup de ruissellement et de produit perdu. Que faut-il faire ?**



Cette série d'essais avait pour but de mesurer l'efficacité du matériel d'application le plus fréquemment rencontré sur le terrain. SPECTRAGEN® a été appliqué à la lance à mousse Synthèse Élevage avec différentes concentrations de départ dans le réservoir et avec différents réglages de molette, en comparaison avec une utilisation au pulvérisateur. Le liquide de ruissellement a été récupéré après chaque traitement et sa quantité mesurée. Deux types de support ont été évalués : le plastique et le béton lisse.

Il a pu être démontré qu'avec le pulvérisateur, quel que soit le type de support, seulement un dixième de la quantité de produit était retenu par la surface à traiter. Ceci a pour résultat un sous-dosage conséquent de SPECTRAGEN® en contact véritable avec la surface à désinfecter.

En utilisant la lance à mousse Synthèse Élevage, la molette réglée sur 5 et une concentration dans le réservoir de 30 à 40 % de SPECTRAGEN®, on obtient la meilleure tenue du désinfectant sur les supports. Sans surprise, le béton lisse retient plus de solution que le plastique (250 ml vs 60 ml).

**Résultat sur béton lisse 5 minutes après l'application du SPECTRAGEN®**



Réglage de la molette à 5



Réglage de la molette à 3



## Conclusion

Pour une bonne tenue du **SPECTRAGEN®** sur les supports :

- Calculer la quantité de **SPECTRAGEN®** nécessaire pour désinfecter la totalité de la surface déployée en respectant la dose de 3 ml de **SPECTRAGEN®** par m<sup>2</sup> de surface à désinfecter.
- Appliquer à la lance à mousse.
- Régler la molette de la lance à mousse **Synthèse Élevage** sur 5 et remplir le réservoir de **SPECTRAGEN®** à une concentration de départ de 30-40 %.

### Exemple concret

Exemple d'un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> avec un sol en terre battue, ce qui représente une surface déployée d'environ 3 000 m<sup>2</sup> (petit matériel y compris).

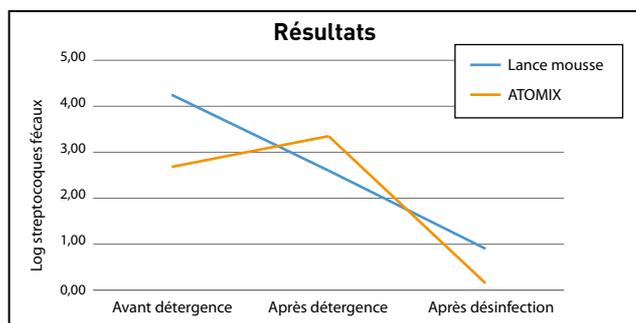
- Il faut approximativement 9 litres de **SPECTRAGEN®** pour désinfecter efficacement les différentes surfaces.
- Introduire 700 ml de **SPECTRAGEN®** dans le réservoir de la lance à mousse **Synthèse Élevage** et compléter avec 1,3 l d'eau. Régler la molette sur 5 et appliquer la solution moussante.
- Répéter l'opération 13 fois.

## 4-Existe-t-il d'autres façons d'appliquer efficacement mon désinfectant qui me feraient gagner du temps et seraient moins pénibles ?



**ATOMIX®** a été conçu par **Synthèse Élevage** en collaboration avec la société Vich, dans cet objectif.

L'efficacité de **SPECTRAGEN®** appliqué avec l'atomiseur **ATOMIX®** a été évaluée dans trois élevages (1 000 à 1 200 m<sup>2</sup>). La désinfection a été effectuée avec une cuve de 400 litres et 2,4 litres de **SPECTRAGEN®** en un aller-retour dans le bâtiment (5 minutes).



<i>Streptocoques fécaux (UFC/ml)</i>	Avant détergence	Après détergence	Après désinfection	Interprétation
Lance mousse	10 <sup>4</sup>	10 <sup>2</sup>	10 <sup>1</sup>	Très bon
ATOMIX®	10 <sup>3</sup>	10 <sup>3</sup>	10 <sup>0</sup>	Très bon

## Conclusion

Les résultats sont excellents : la tâche est beaucoup plus rapide et moins pénible qu'à la lance à mousse, avec une efficacité équivalente.

## 5-Mon bâtiment est équipé d'un système de brumisation. Est-ce que je peux l'utiliser pour désinfecter mon bâtiment ?

Non, et pour deux raisons.

La première est le manque d'efficacité du système, la seconde est le fait que cela représente une utilisation hors AMM.

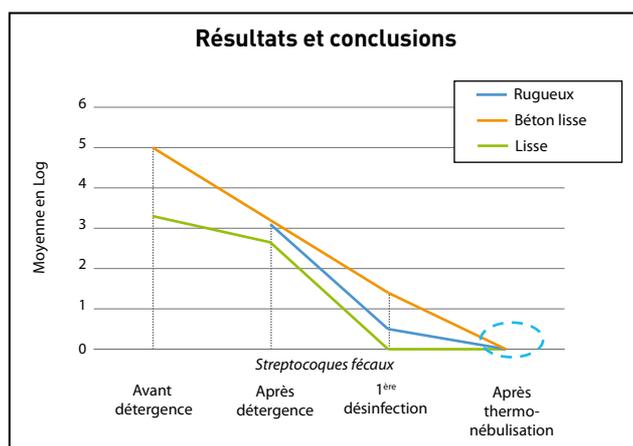
Des essais ont été effectués par le GDS Avicole de Bretagne, qui dès lors déconseillait ce mode d'application du désinfectant\*. Les homologations des substances biocides enregistrent le produit mais également le type de matériel d'application, dont ne font pas partie les systèmes de brumisation, conçus pour assurer un refroidissement de l'atmosphère.

## 6-Peut-on utiliser SPECTRAGEN® en thermonébulisation ?

Oui. La thermonébulisation est conseillée en deuxième désinfection, après mise en place de la litière et du petit matériel. **SPECTRAGEN®** est à utiliser à la dose de 1 ml/m<sup>3</sup>, en le diluant à 50 % dans le réservoir du thermonébulisateur (NB : un bâtiment standard de 1 000 m<sup>2</sup> fait environ 3 000 m<sup>3</sup>).

Les essais d'efficacité ont été effectués dans deux élevages et différents matériaux ont été écouvillés.

Les résultats sont excellents : tous les résultats d'écouvillonnage sont à 0 streptocoque fécal.



\*Efficacité comparée de la désinfection réalisée par voie aérienne en bâtiment avicole au moyen de 2 méthodes : thermonébulisation et rampes de brumisation à haute pression", GDS Bretagne, octobre 1998.

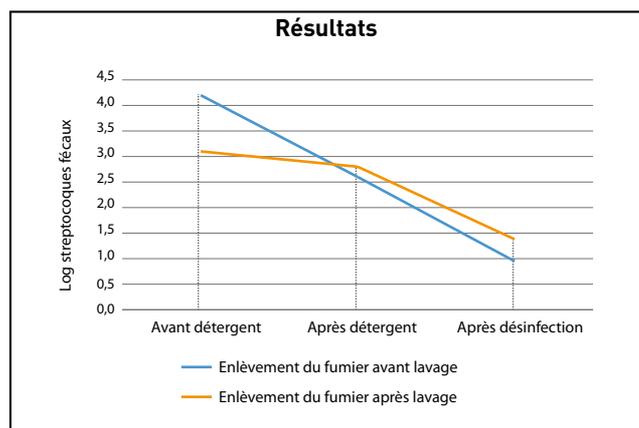


Suite de l'article en page 4

### 7-Est-ce que les résultats de désinfection sont aussi bons quand on enlève le fumier après lavage ?

D'après la notation visuelle enregistrée avant désinfection dans les deux situations différentes (enlèvement du fumier avant ou après lavage), le lavage est plus efficace si tout le bâtiment est vide quand il est effectué.

Malgré tout, les résultats de désinfection sont excellents dans les 2 cas.



#### À retenir

Pour chaque problématique (type de bâtiment, nature des problèmes sanitaires,...), nous mettons à votre disposition des plans de décontamination spécifique.

Pensez à bien nettoyer et désinfecter les zones cachées (canalisations, chaîne d'alimentation, silo, entrée d'air et ventilation...).

L'utilisation d'un détergent (**DECAGEN®**) compatible avec un désinfectant (**SPECTRAGEN®**) est une vraie préparation des zones difficiles pour un résultat optimal.

Nous nous tenons à votre disposition pour vérifier avec vous les points stratégiques de votre élevage et évaluer les quantités de détergent et désinfectant nécessaires, ainsi que les volumes d'eau.

Streptocoques fécaux (UFC/ml)	Avant détergence	Après détergence	Après désinfection	Interprétation
Enlèvement du fumier avant lavage	$10^4$	$10^2$	$10^{0,9}$	Très bon
Enlèvement du fumier après lavage	$10^3$	$10^2$	$10^{1,4}$	Très bon

**Anouk DRONNEAU**  
Dr Vétérinaire



### Service commercial

Fort d'une expérience de plus de 25 ans en production porcine dans les domaines de l'alimentation et la génétique, Thierry Pecheul a rejoint Synthèse Élevage en tant que directeur commercial. Il accompagnera notre société dans son développement sur l'ensemble de nos filières.





# Les désinfectants d'élevage

## Aspects réglementaires

Les produits biocides\* sont réglementés au niveau européen par le règlement Biocides (UE) 528/2012. Ce texte, qui réglemente leur mise sur le marché et leur utilisation, affiche pour objectifs d'améliorer le fonctionnement du marché des produits biocides dans l'Union Européenne, tout en garantissant un niveau élevé de protection pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Suivant leur fonction et usage, les biocides sont regroupés en 22 types de produits (TP). En élevage, les produits utilisés sont principalement de quatre types : TP3 (produits d'hygiène vétérinaire et désinfectants d'élevage), TP5 (désinfectants de l'eau de boisson), TP18 (insecticides et rodenticides), et dans une moindre mesure TP4 (biocides pour surfaces en contacts avec les denrées alimentaires et aliments pour animaux).

### Une réglementation encore en évolution

Le règlement (UE) 528/2012 fixe deux grands principes :

- **Les substances actives biocides sont évaluées au niveau européen, et l'Union dresse la liste des substances pouvant être utilisées dans les produits biocides.**

Une substance peut être approuvée si l'usage revendiqué est efficace, sans risque inacceptable pour l'homme, l'animal et pour l'environnement. Elle est alors inscrite sur la liste positive des substances actives biocides.

À l'heure actuelle, toutes les substances actives (SA) n'ont pas encore été évaluées. En complément de la liste positive, le

règlement délégué (UE) N° 1062/2014 permet d'identifier les couples SA/TP encore au programme d'examen.

- **Les produits biocides sont évalués, et ne peuvent être mis sur le marché et utilisés que s'ils ont été autorisés pour l'usage indiqué.**

À terme, seront seulement autorisés les produits biocides contenant des substances actives approuvées et ayant démontré un bilan efficacité/risque pour l'homme et l'environnement positif.

Pendant la période actuelle dite « phase transitoire », les règles nationales pour la mise sur le marché des produits biocides continuent de s'appliquer aux produits contenant des substances actives dont l'évaluation n'est pas terminée. En France, les produits biocides doivent être déclarés au Ministère de l'environnement préalablement à leur mise sur le marché, ainsi qu'à l'INRS qui gère la toxicovigilance. Le portail internet [www.simmbad.fr](http://www.simmbad.fr) permet d'accéder au répertoire des produits biocides déclarés sur le marché français.

### Revendications d'efficacité : évolution des normes

De nombreuses normes françaises et européennes coexistent aujourd'hui pour revendiquer l'efficacité des désinfectants

d'élevage, qui diffère sur les protocoles et conditions d'essais appliqués.

Bien souvent, le résultat obtenu varie en fonction de la norme utilisée et des critères d'essai retenus : la revendication d'une dose d'efficacité devrait donc toujours être accompagnée de la référence à la norme utilisée, sous peine de ne rien signifier.

De plus, dans les normes à disposition, seules certaines sont appropriées pour déterminer les doses d'emploi, car elles simulent des conditions pratiques d'utilisation du produit : par exemple, les tests dits « de surface » visent à reproduire les conditions d'un traitement des surfaces (comme une pulvérisation).

Le choix du protocole est donc primordial, il devrait toujours tenir compte de l'usage prévu pour le produit (désinfection des surfaces, immersion de matériel). C'est cette adéquation qui permet de déterminer la bonne dose d'emploi.

Ainsi, toute comparaison des doses d'emploi de deux désinfectants doit tenir compte du choix adéquat de la norme autant que du résultat d'efficacité annoncé. ■

**Nathalie MARCHAND**  
Responsable qualité

**SPACE**  
2016

**Du 13 au 16 septembre 2016**  
retrouvez-nous sur notre stand  
(Hall 5, Allée A, Stand 2)

Vous y découvrirez nos nouveaux produits.

Produits du mois	
SPECTRAGEN	1 L = €€€€ 8,60 € HT
	5 L = €€€ 37,50 € HT
	20 L = €€€€ 132 € HT
	60 L = €€€€ 375 € HT
DECAGEN	200 L = €€€€1170 € HT
	5 L = €€€ 24,50 € HT
	20 L = €€€€€ 86 € HT
	60 L = €€€€ 245 € HT
	200 L = €€€€ 775 € HT

\* Produits utilisés pour protéger les humains, les animaux ou les matériaux contre les organismes nuisibles